

**Examen relatif à la dotation en personnel des bureaux décentralisés, à leur emplacement et aux pays desservis**

1. La présente note fait le point sur l'état d'avancement du processus de décentralisation en cours. Dans le courant de l'année, trois réunions officielles ont été organisées sur ce thème, respectivement les 17 avril, 4 juin et 23 juillet, ainsi que deux réunions informelles le 7 avril et le 7 juillet, suscitant un vif intérêt parmi les Membres. L'un des principaux résultats de ces séances a été l'adoption d'une approche plus holistique de la décentralisation, touchant divers projets du PAI.

2. Une grande importance est donc donnée au renforcement du réseau actuel des bureaux décentralisés, quant à sa cohérence, à son efficacité et à son intégration, tout en assurant l'unité dans l'action de l'Organisation. Un aperçu des activités prévues est donné dans les paragraphes 163 à 177 du PMT 2010-13/PTB 2010-11 (document C 2009/15).

3. À partir de cette approche holistique, des progrès constants ont également été réalisés au cours de l'année écoulée. Les bureaux régionaux jouent un rôle plus important dans la prise de décision. Les Représentants régionaux participent désormais régulièrement, par vidéoconférence, aux réunions de direction de haut niveau et à d'autres importantes réunions stratégiques de l'Organisation, et ils contribuent à assurer un meilleur équilibre entre les divers enjeux mondiaux, régionaux, sous-régionaux et nationaux. En consultation avec d'autres bureaux décentralisés, les Représentants régionaux ont joué un rôle de chef de file dans la préparation des propositions de budget pour leurs bureaux, et pour leur région en général, pour l'exercice biennal 2010-11. Au 1<sup>er</sup> janvier 2010, ils auront également l'entière responsabilité budgétaire et de programme pour les fonctionnaires techniques opérant dans la région. De plus, ils seront progressivement appelés à superviser les activités des Représentations de la FAO dont ils seront responsables. Des changements importants ont également été apportés au rôle et aux fonctions des bureaux sous-régionaux, tandis que les équipes multidisciplinaires sous-régionales (au sein desquelles les Représentants de la FAO et les fonctionnaires techniques sous-régionaux travaillent de concert) constituent un groupe solide et efficace.

4. Les travaux menés au cours de cette année ont mis en évidence trois points particulièrement importants:

- En premier lieu, l'EEI a demandé que l'accroissement des responsabilités décentralisées ne comporte aucun transfert net de ressources aux bureaux décentralisés. L'absence de ressources supplémentaires pour les nouvelles responsabilités transférées aux bureaux décentralisés représente une contrainte pour ces derniers. Il serait important d'étudier des moyens, éventuellement par des ressources extrabudgétaires spécifiques, pour aider les bureaux décentralisés à mener dûment à bien leurs tâches supplémentaires.
- Ensuite, pour que la décentralisation n'entraîne pas une fragmentation de la FAO, des mesures visant à assurer une cohésion générale au sein de l'Organisation sont absolument nécessaires, notamment des travaux relatifs à la gestion axée sur les

résultats unifiant l'action, l'analyse comparative et le partage des connaissances au niveau national, régional et mondial.

- Et encore, des changements dans les politiques administratives, notamment celles concernant la mobilité du personnel, le Système d'évaluation et de gestion des résultats (PEMS) et la délégation de pouvoirs, seront essentiels pour que les bureaux décentralisés fassent véritablement partie intégrante de l'Organisation.
- Enfin, il existe des domaines de réforme dans lesquels l'action du Secrétariat ne peut aller au-delà de la collecte et de l'analyse de données. Pour aller de l'avant, les Membres devront peut-être adopter une approche dynamique et donner des indications pour des mesures de suivi concrètes.

### **A. Activités en cours concernant l'unité dans l'action**

5. Les mesures prises pour améliorer le fonctionnement des bureaux décentralisés ont un caractère continu et sont indiquées à l'annexe 1, avec le calendrier des activités. L'action relève de divers domaines couvrant un large éventail d'activités telles que la gestion axée sur les résultats, la gestion des ressources humaines, l'administration, la technologie et la délégation de pouvoirs, touchant divers projets du PAI. En raison du degré de priorité élevé donné au renforcement de l'efficacité de la décentralisation et grâce à de nouvelles contributions au Fonds fiduciaire du PAI, des ressources ont été dégagées pour le lancement de nouvelles mesures de décentralisation.

#### **Activités à entreprendre grâce aux ressources disponibles**

6. Grâce aux ressources allouées (1,2 million d'USD), deux mesures importantes dont la mise en œuvre nécessitait un financement, peuvent maintenant démarrer, à savoir: i) l'introduction de l'analyse comparative et d'un système de contrôle et d'établissement de rapports fondé sur les performances pour les bureaux décentralisés (action 3.88); et ii) la mise à jour de l'infrastructure informatique et un appui fonctionnel aux bureaux décentralisés (y compris la formation) (action 3.90).

- **Analyse comparative et établissement de rapports fondé sur les performances.** L'analyse comparative aide les organisations à évaluer leurs processus administratifs par rapport à un niveau de référence et aux meilleures pratiques. Elle complète la gestion axée sur les résultats (qui est centrée sur l'incidence des programmes/projets) en évaluant les processus en vigueur et en contribuant à créer un environnement propice. Lors des premiers débats concernant la gestion axée sur les résultats, certains bureaux décentralisés ont souligné qu'en raison de la grande diversité des situations, les résultats de leurs activités ne pouvaient être comparés à ceux d'autres pays, sous-régions et régions. Il serait donc important de mesurer, par exemple, si un bureau de pays prépare un cadre national sur les priorités à moyen terme, s'il a lancé un processus de consultation aux fins de sa formulation et validation, et s'il travaille efficacement avec les parties prenantes et les partenaires. De même, dans le cas des bureaux sous-régionaux, il serait utile de mesurer la rapidité avec laquelle ceux-ci répondent aux demandes émanant des bureaux de pays.

- **Mise à jour informatique.** Une infrastructure informatique améliorée permettrait aux bureaux décentralisés d'utiliser efficacement les systèmes de l'Organisation, notamment les systèmes de gestion des ressources financières et humaines, ATLAS, le système d'informatique décisionnelle et autres solutions basées sur Internet assurant la disponibilité en continu d'informations essentielles sur la gestion au niveau central, et une délégation accrue des activités transactionnelles. Elle offrira par ailleurs le support nécessaire pour l'échange interne de connaissances aussi bien entre les bureaux décentralisés qu'entre ces derniers et le Siège. Cette intégration des systèmes, de l'administration et des activités techniques sera essentielle pour assurer l'unité dans l'action de l'Organisation. Un financement a été assuré par le biais du Fonds fiduciaire du PAI, au titre de l'action 3.90 du Plan d'action. La mise à jour visera à garantir à tous les bureaux, et en particulier aux bureaux de pays, un niveau minimum de connectivité (y compris avec les autres bureaux et par Internet) – en fonction du nombre effectif des fonctionnaires de la FAO dans les pays, indépendamment de la source de financement. À cette fin, une mise à jour urgente des matériels et des logiciels dans les bureaux à faible connectivité, est en préparation. Les délais applicables permettront d'obtenir des améliorations pratiques en 2010. En parallèle, les travaux visant à améliorer la qualité des liaisons par vidéoconférence dans les bureaux régionaux et sous-régionaux vont de l'avant, dans la mesure où l'infrastructure locale de télécommunications le permet. Par ailleurs, une analyse des besoins futurs en matière de télécommunications est en cours, sur la base des éléments fournis dans divers domaines techniques au Siège et dans les bureaux décentralisés. Il sera également nécessaire de procéder à un nouvel examen de l'environnement/architecture de télécommunications de la FAO compte tenu de l'évolution de la structure de l'Organisation et des processus administratifs.

### **Autres activités clés en cours**

7. Une grande partie des activités stratégiques et de planification, y compris concernant les bureaux décentralisés, s'inscrivent dans le cadre de la préparation du PTB et la phase actuelle est en voie d'achèvement. Ces activités bénéficieront certainement d'une nouvelle amélioration au cours de l'exercice biennal 2010-11, grâce au renforcement des conférences régionales, à la préparation de cadres nationaux sur les priorités à moyen terme, à la supervision directe des fonctionnaires techniques, etc. Par ailleurs, dans les prochains mois, il sera essentiel de mener à bien certains des aspects plus opérationnels liés à la décentralisation, qui feront réellement la différence dans le fonctionnement quotidien des bureaux décentralisés. Il s'agit notamment des achats, de la passation de contrats et du transfert des responsabilités du TCP et d'OCD.

- **Délégation de pouvoirs accrue aux bureaux décentralisés en matière de contrats et d'achats.** Une grande partie des activités de l'Organisation, au Siège comme sur le terrain, sont menées à bien dans le cadre de lettres d'accord visées par la section 507 du Manuel. Il s'agit notamment d'activités liées à la livraison d'intrants et de services dans le cadre d'opérations d'urgence, de contrats de recherche, d'études et de la préparation de documents, de directives, etc.; ainsi que

d'activités de collaboration avec les universités et d'autres institutions sans but lucratif. Un processus de consultation avec les parties prenantes, au Siège comme sur le terrain, est en voie de conclusion. Les révisions proposées de la section 507 du Manuel répondent à la recommandation du PAI concernant le transfert des pouvoirs relatifs aux lettres d'accord aux divisions et aux bureaux décentralisés. La section 507 révisée du Manuel contenant la nouvelle politique en matière de lettres d'accord et les procédures connexes, sera prête fin 2009, pour mise en application à partir de 2010. La section 502 du Manuel concernant l'achat de biens et services et l'exécution de travaux, a elle aussi fait l'objet d'une révision importante compte tenu des recommandations formulées en vue d'une délégation de pouvoirs accrue, d'une autonomie renforcée sur le terrain, d'un soutien à la subsidiarité et d'une plus grande transparence. Elle encouragera également une collaboration accrue avec d'autres institutions des Nations Unies et permettra au Service des achats (AFSP) de se concentrer davantage sur des questions stratégiques et politiques conformément aux recommandations de l'Examen détaillé. Cette section du Manuel sera elle aussi publiée à fin 2009.

- **Transfert des fonctions PCT et OCD et programmes de formation associés.** Le transfert des fonctions PCT et OCD a fait l'objet de longs débats avec les bureaux décentralisés. À l'heure actuelle, des programmes ont été lancés ou sont en cours d'élaboration dans tous les bureaux décentralisés pour permettre à ces derniers de commencer à prendre en charge les fonctions liées à leurs responsabilités additionnelles. En outre, dans le cadre de l'application de la section 502 révisée du Manuel, des programmes de formation seront organisés en 2009 et jusqu'à la fin de 2010 à l'intention du personnel concerné du Siège, des bureaux régionaux, des bureaux sous-régionaux et des bureaux de pays pour faire en sorte que ce personnel soit doté des compétences nécessaires pour assumer les responsabilités qui lui incombent. Parallèlement, les activités de formation et de perfectionnement régulières destinées aux représentants de la FAO et au personnel des bureaux de pays suivront leur cours habituel.

## **B. Examen de la couverture par pays**

8. À la réunion conjointe du 23 juillet 2009, les groupes de travail I, II et III du Comité de la Conférence chargé du suivi de l'EEI ont été informés que la Direction communiquerait aux groupes régionaux des informations additionnelles sur l'application des critères relatifs à la présence de la FAO dans les pays. Depuis lors, tous les groupes régionaux ont reçu des informations sur la façon dont les pays remplissaient chacun des cinq critères quantifiables définis dans le PAI, sous couvert d'une lettre transmise par le Président du Comité de la Conférence chargé du suivi de l'EEI, datée du 28 juillet 2009. Ces informations devaient "faciliter un nouvel examen des questions impliquées dans le cadre des groupes régionaux puis des délibérations des groupes de travail en septembre 2009" (Aide-mémoire des Présidents pour la réunion conjointe du 23/24 juillet). Les groupes régionaux sont invités à rendre compte de tout progrès accompli à cet égard et de toute proposition qui pourrait avoir été formulée.

9. Comme indiqué dans le document du 23 juillet préparé par la Direction, à titre de mesure provisoire permettant de couvrir le déficit budgétaire, plusieurs représentants de la

FAO ont été affectés à des postes de fonctionnaires techniques régionaux tandis que des fonctionnaires techniques régionaux sont affectés à des postes de représentants de la FAO. En outre, dans les quelques pays où le programme de la FAO est axé sur l'urgence, le coordonnateur des opérations d'urgence est nommé fonctionnaire responsable de la représentation. Ces mesures provisoires doivent permettre de couvrir entièrement le déficit budgétaire à titre temporaire, jusqu'à ce que des instructions pertinentes soient reçues des Membres à l'issue de leur examen de la couverture par pays de la FAO.

### **C. Instructions attendues du Comité de la Conférence chargé du suivi de l'EEI**

10. Le Comité de la Conférence chargé du suivi de l'EEI est invité à faire part de ses avis et instructions concernant:

- La possibilité de disposer de ressources extrabudgétaires pour renforcer les bureaux décentralisés, en particulier leur capacité de remplir convenablement les fonctions additionnelles.
- Les prochaines étapes liées à la couverture par pays.

**Annexe I. Calendrier provisoire des mesures prévues par le PAI qui affecteront la décentralisation. Progrès accomplis depuis le 23 juillet 2009.**

Division	Projet PAI	Activité	Début	Fin	Progrès récents
<b>1. Décentralisation des fonctions PCT et OCD</b>					
TCO	5	Formation du personnel des bureaux décentralisés (septembre 2009 - décembre 2009), suivie par la décentralisation complète de la gestion des projets PCT autres que d'urgence à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2010	01/09/09	01/01/10	La préparation du programme de formation et des directives devrait être achevée d'ici à la fin du mois d'août et les documents traduits. Le projet de calendrier de formation commun (réunion PEMS/PCT/bureaux régionaux et sous-régionaux) est prêt.
OCD	6	Transfert aux bureaux régionaux des responsabilités d'OCD	01/01/10	31/12/11	
<b>2. Examen de la combinaison de compétences techniques</b>					
OCD/PBE	6	Examen de la combinaison de compétences des bureaux régionaux et sous-régionaux	01/05/09	31/07/09	Un examen de la dotation en personnel des bureaux régionaux et sous-régionaux a été entrepris pour adapter la combinaison de compétences aux priorités régionales et sous-régionales définies dans les nouveaux Plans à moyen terme et Programmes de travail et budgets. Certains changements et modifications des disciplines techniques ont été proposés pour mieux répondre aux besoins de la (sous)région. Les changements de combinaisons de compétences seront réalisés progressivement pendant l'exercice biennal au fur et à mesure que les postes vacants seront pourvus.
<b>3. Gestion axée sur les résultats</b>					
PBE	3	Mise en place dans les bureaux régionaux et sous-régionaux du Système de planification du travail englobant toutes les sources de financement	01/01/10	31/03/10	
PBE	3	Mise au point pour les bureaux de pays du modèle/processus de planification du Plan à moyen terme – Programme de travail et budget	01/01/10	31/03/10	

Division	Projet PAI	Activité	Début	Fin	Progrès récents
PBE/AFH	3	Réalisation dans les bureaux régionaux et sous-régionaux du Programme de formation à la gestion axée sur les résultats	01/01/10	30/06/10	En marge de la formation sur le Système de gestion des performances (PEMS), prévue de septembre 2009 à février 2010 et destinée à tout le personnel du Siège et des bureaux décentralisés, la gestion axée sur les résultats, ses concepts de base et ce que l'on attend du nouveau modèle, feront l'objet d'une présentation.
OCD	6	Système de rapports fondés sur la référencement et les performances	01/10/10	31/12/10	
PBE	3	Suivi de la mise en œuvre (bureaux régionaux/sous régionaux). Publication des premiers rapports à mi-parcours en juin 2010	01/05/10	01/06/10	
PBE	3	Essai à titre pilote du processus de planification du Programme de travail et budget – Plan à moyen terme dans les bureaux de pays	01/07/10	31/03/11	
PBE	3	Planification du Plan à moyen terme – Programme de travail et budget (bureaux régionaux et sous-régionaux)	01/10/10	31/12/11	
<b>4. Gestion des ressources humaines</b>					
AFH	14	Présentation au Comité de la Conférence chargé du suivi de l'EEI, en septembre 2009, de la politique de mobilité/rotation	01/01/09	31/10/09	Des projets de politique ont été élaborés. Ils doivent encore faire l'objet d'un processus de consultation avec les parties prenantes internes avant la mise en forme définitive et la promulgation de la politique.
AFH	14	Révision du cadre de compétence et des compétences fonctionnelles des représentants de la FAO	01/09/09	31/03/10	Voir ci-dessous
OCD	6	Perfectionnement des compétences et établissement des descriptions de poste pour les fonctionnaires des bureaux décentralisés.	01/10/09	31/12/10	L'élaboration des profils de compétences et descriptions de postes révisés des représentants de la FAO, représentants régionaux et représentants sous-régionaux commencera en octobre après la mise en forme définitive et l'approbation de la circulaire révisée sur les rôles et interactions.
AFH	14	Introduction du Système de gestion des performances (PEMS) dans les bureaux régionaux et sous-régionaux, les bureaux de liaison et les bureaux de pays	01/10/09	01/04/10	L'introduction du PEMS progresse avec la formation planifiée dans 18 bureaux régionaux, bureaux sous-régionaux, bureaux de liaison et bureaux de pays, à partir du mois de septembre jusqu'à la première semaine de décembre.

Division	Projet PAI	Activité	Début	Fin	Progrès récents
AFH	14	Élargissement du Programme de perfectionnement des cadres: participation des fonctionnaires P5/D1 au Centre de perfectionnement des cadres et mise en place d'un programme d'accompagnement comportant des éléments de gestion et d'encadrement axés sur: i) l'établissement de partenariats stratégiques; et ii) la gestion stratégique et l'encadrement	01/10/09	31/12/11	Sept représentants de la FAO participeront au Centre de perfectionnement des cadres les 5 et 6 octobre 2009.  Quatre représentants de la FAO bénéficient du programme d'accompagnement.  Un représentant de la FAO et deux fonctionnaires des bureaux décentralisés participeront au cours de formation sur l'encadrement et la gestion par les femmes, organisé en septembre 2009.
AFH	14	Mise en place de l'École virtuelle de la FAO: réseau en ligne pour la diffusion dans tous les lieux d'affectation des programmes de perfectionnement des ressources humaines et d'apprentissage, avec des services d'accompagnement connexes et des manifestations directes interactives par le biais, entre autres, du déploiement du système Oracle de gestion des connaissances (fin 2009 à 2012)	01/11/09	31/12/12	i) Un chef de projet a été sélectionné et il devrait être recruté aux termes d'un contrat initial de 11 mois pour gérer l'opération à compter de la mi-octobre ii) Un accord-cadre relatif aux passations de marchés a été conclu avec le PAM pour que les prestataires de services d'enseignement en ligne puissent être appelés par la FAO pour fournir des produits et des services.
<b>5. Administration, technologies et délégation</b>					
AFS	9	Délégation aux bureaux décentralisés de pouvoirs accrus en matière d'achats - révision de la section 502 du Manuel – directives en matière d'achats	01/09/09	30/09/09	La section 502 révisée du Manuel attend l'approbation finale. Le matériel de formation est prêt et une formation pilote sur le Manuel révisé est planifiée en septembre. AFS travaille avec OCD et TCE à l'élaboration d'un calendrier de formation pour le personnel de terrain concerné. L'approbation finale et l'application de la section 502 révisée du Manuel sont prévues pendant le quatrième trimestre 2009
KCT	6	Raccordement des bureaux décentralisés au réseau global et renforcement de l'appui informatique, ce qui permettra à presque tous les bureaux décentralisés d'utiliser les systèmes de l'Organisation, y compris Oracle, Data Warehouse et applications Intranet et Internet et améliorera la communication avec et entre les bureaux régionaux et sous-régionaux grâce au déploiement de services de communication par	01/09/09	31/03/11	La consultation avec la communauté des usagers a commencé en vue d'évaluer les besoins en télécommunications liés à cette activité et d'autres projets du PAI ainsi qu'à d'autres initiatives de décentralisation non couvertes par le PAI. Ce processus se poursuivra tout au long du quatrième trimestre de 2009. On procède parallèlement à l'évaluation des possibilités techniques qui permettraient à un aussi grand nombre de bureaux décentralisés que possible de bénéficier d'un niveau minimum de connectivité,



Division	Projet PAI	Activité	Début	Fin	Progrès récents
		vidéoconférence de haute qualité. Activités prévues par le point 3.90 du PAI, sous réserve qu'un financement au titre du PAI soit disponible			cohérent également avec le nombre d'utilisateurs des systèmes dans chaque bureau et les types d'usage. Voir les observations relatives à Oracle Financials dans le projet 11a. du PAI, plus loin.
KCT	11b	Plans provisoires visant à mettre à la disposition des pouvoirs décentralisés un certain nombre d'applications, comme le système Oracle de gestion des performances (2010) et les applications de renseignement opérationnel (2011)	01/01/10	31/12/11	<p>Une analyse des écarts a été réalisée sur le système Oracle de gestion des performances et ses résultats ont montré que le système pouvait être utilisé pour assurer les fonctions requises par les bureaux décentralisés, sous réserve de quelques ajustements. Ceux-ci devraient être réalisés à temps pour le déploiement progressif du système, prévu à partir de janvier 2010, y compris dans les bureaux décentralisés.</p> <p>Le travail a commencé dans le domaine des systèmes d'information de gestion pour lequel une plate-forme logicielle de renseignement opérationnel a été achetée et installée à la FAO. La performance des solutions proposées a été plus particulièrement testée du point de vue de leur utilisation par les bureaux décentralisés, avant la sélection finale du produit. Selon les prévisions, le premier lot d'applications de renseignement opérationnel sera disponible au premier trimestre 2010. Les besoins spécifiques en la matière des bureaux décentralisés seront couverts par un projet du Compte de dépenses d'équipement sur les systèmes d'information de gestion, planifié en 2010/2011.</p>
AFS	9	Délégation de pouvoirs accrue en matière de lettres d'accord et révision de la section 507 du Manuel – Lettres d'accord	01/01/10	31/01/10	AFS a soumis une proposition de modification du régime des lettres d'accord qui a été diffusée dans toute l'Organisation. Après examen des réponses reçues, un complément d'information a été demandé aux bureaux de terrain, y compris les coordonnateurs des opérations d'urgence. Ces réponses sont analysées et la révision de la section 507 du Manuel devrait être achevée pendant le quatrième trimestre de 2009 pour une mise en application planifiée pendant le premier trimestre de 2010.

Division	Projet PAI	Activité	Début	Fin	Progrès récents
AFS	9	Délégation aux bureaux décentralisés de pouvoirs accrus en matière d'achats de véhicules au moyen de nouveaux accords-cadres (mécanisme permettant aux bureaux décentralisés d'acheter directement les véhicules nécessaires sans devoir saisir le service des contrats et achats)	01/01/10	31/01/10	Le processus de délégation sera lancé au cours du quatrième trimestre de 2009.
AFS	9	Lancement du cadre décentralisé/des accords à long terme concernant les achats de semences et d'engrais.	01/01/10	31/01/10	L'analyse est en cours.
AFF	11a	i) Amélioration des processus, procédures et systèmes des bureaux décentralisés pour les aligner sur les normes IPSAS, y compris pour ce qui est de la réception de biens et de services, des stocks et des avoirs; ii) le projet d'introduction des normes IPSAS comporte un projet de remplacement des normes de comptabilité financière applicables au traitement des opérations financières, à la comptabilité et aux rapports des bureaux décentralisés	01/10/11	31/12/2012	<p>La phase relative aux besoins des usagers du projet d'introduction des normes IPSAS (y compris le remplacement des normes de comptabilité financière) est en cours et se déroule conformément aux prévisions.</p> <p>Une analyse a été conduite pour évaluer la faisabilité du déploiement de la fonctionnalité standard d'Oracle Financials dans les bureaux décentralisés (c'est-à-dire, les bureaux sous-régionaux, les représentations de la FAO, les bureaux de liaison et de projet). L'analyse a conclu que, à moins d'une refonte générale des processus de gestion et/ou d'une reconfiguration substantielle des fonctions actuelles d'Oracle, l'Organisation ne peut pas déployer Oracle Financials pour appuyer la gestion dans les bureaux décentralisés. À l'issue de la phase relative aux besoins des usagers du projet d'introduction des normes IPSAS (y compris le remplacement des normes de comptabilité financière), d'autres options seront étudiées pour être mises en œuvre.</p>
<b>6. Autres domaines d'activité liés à la décentralisation</b>					
OCD	6	Publication d'une nouvelle circulaire sur les responsabilités et les interactions.	15/06/09	15/10/09	Des versions préliminaires révisées ont été examinées par l'équipe du projet 6 du PAI et le groupe d'appui à la réforme.

Division	Projet PAI	Activité	Début	Fin	Progrès récents
KCC	1	Amendement des Textes fondamentaux afin de modifier le statut, les fonctions, les structures hiérarchiques et les méthodes de travail des conférences régionales. Examen par la cent trente-septième session du Conseil (28 septembre-2 octobre) et adoption par la Conférence en novembre – voir document CCLM 88/4	22/07/09	22/11/09	Les représentants régionaux ont été invités à préparer les ordres du jour des conférences régionales 2010 de façon à ce qu'ils reflètent les nouvelles interactions des conférences régionales avec la Conférence et le Conseil.
PBE/TCA	4	Élaboration de nouveaux matériels de plaidoyer/communication lié à la mobilisation des ressources et de nouveaux matériels de promotion de la FAO mettant en relief les résultats obtenus au niveau des pays ou des régions	01/09/09	31/03/10	
KCE		Approbation par la Direction générale du Projet de stratégie de renforcement des capacités de l'Organisation	01/10/09	31/10/09	À l'issue de la consultation approfondie conduite auprès des unités du Siège et des bureaux décentralisés, le projet final de stratégie institutionnelle de renforcement des capacités est en cours d'approbation. Les modalités de sa présentation aux Organes directeurs est en cours d'examen.
KCE		Approbation par la Direction générale du Projet de stratégie concernant l'information et la gestion des connaissances dans l'Organisation	01/10/09	31/10/09	À l'issue de la consultation approfondie conduite auprès des unités du Siège et des bureaux décentralisés, le projet final de stratégie institutionnelle concernant l'information et la gestion des connaissances sera prêt d'ici à la fin du mois d'août. Il sera ensuite soumis pour examen et approbation au groupe de travail interdépartemental sur la gestion des connaissances et au groupe consultatif de WAICENT avant d'être présenté pour examen et approbation à l'équipe de direction de haut niveau en vue de son approbation finale par la Direction. Les modalités de sa présentation aux Organes directeurs sont en cours d'examen.
PBE/TCA	4	Définition des rôles des bureaux régionaux/sous-régionaux en matière de mobilisation et d'allocation des ressources	01/01/10	31/03/10	
PBE/TCA	4	Examen et mise en œuvre de la politique de la FAO concernant le recouvrement des coûts, en particulier au niveau des pays	01/01/10	31/12/10	

<b>Division</b>	<b>Projet PAI</b>	<b>Activité</b>	<b>Début</b>	<b>Fin</b>	<b>Progrès récents</b>
ADG/RRs		Première série de conférences régionales nouvelle version	01/01/10	31/12/10	À sa cent trente-huitième session, en novembre 2009, le Conseil examinera/approuvera le calendrier provisoire 2010, y compris les dates des conférences régionales.
PBE/TCA	4	Définition du rôle du PAMT concernant la mobilisation des ressources au niveau des pays et du rôle connexe des bureaux de pays	01/03/10	31/03/10	
PBE/TCA	4	Introduction, après accord, du nouveau rôle des bureaux décentralisés en matière de mobilisation des ressources	01/04/10	30/09/10	
PBE/TCA	4	Formation/appui aux bureaux décentralisés concernant les nouvelles approches de mobilisation des ressources	01/04/10	31/12/10	
AUD	12	Gestion des risques de l'entreprise. Pas d'activité prévue pour 2009. Examen du rapport des consultants externes par la Direction générale et par les organes directeurs prévu pour juillet – novembre 2010	01/07/10	30/11/10	